

"60 ANS DE COMBAT"

Simone Veil et Réunisaf : un combat partagé!

"Un grand pas pour la femme"

Le combat que mène Réunisaf, association qui oeuvre sur le territoire de Saint-Louis, est celui de la femme enceinte contre l'alcool.

Le Saf est la forme grave des effets toxiques de l'alcool sur le fœtus. Il entraîne un retard de croissance, des malformations et surtout une atteinte cérébrale s'exprimant par des troubles cognitifs majeurs et des troubles comportementaux. Sous une forme atténuée, l'atteinte cérébrale, qui est, en tout état de cause, réelle se traduit par des altérations du développement, des difficultés des apprentissages scolaires, des troubles du caractère et du comportement générateurs de conduites d'exclusion sociale.

Liées à l'alcoolisation de la mère pendant la grossesse, ces difficultés ne sont toutefois pas toujours décelées à la naissance et apparaissent souvent plusieurs années après. Près de 1% de la population est rendue vulnérable du fait des effets toxiques d'une alcoolisation in utero.

Devant ce triste constat, les divers acteurs médico-pédago-psycho-sociaux concernés ont décidé en septembre 2001 de créer Réunisaf.

Ce réseau pluridisciplinaire à l'initiative du Dr Denis Lamblin a choisi de mettre au centre du dispositif l'aide à la famille et



C'est le leitmotiv des membres de Réunisaf!

s'est fixé pour objectif de réduire de moitié le nombre d'enfants atteints en moins de 5 ans.

Déjà en 2003, deux ans après sa création, le bilan est plus que satisfaisant.

Les évaluations réalisées par l'Observatoire Régional de Santé montrent une baisse du nombre d'enfants porteurs du Saf, des signalements plus précoces des femmes enceintes malades de l'alcool, une abstinence de plus de la moitié des mères adressées au réseau, une diminution du nombre d'enfants placés par mesure administrative ou judiciaire pour les situations suivies par le réseau et des économies de coût de santé, sachant qu'un enfant porteur d'un Saf représente un coût de 600 000 à 5 millions d'euros.

Réunisaf fait désormais figure d'exemple national et a d'ailleurs reçu le prix de l'Académie de médecine.

Le Docteur Lamblin, Simone Veil, Cyrille Hamilcaro et Olivier Magnaval



"Réunisaf"

Réseau de Prévention du Syndrome d'Alcoolisation Foetale

9, rue Victor Hugo - 97 450 Saint-Louis (Près de la CAF à Saint-Louis)

Téléphone : 02 62 22 10 04 / Fax : 02 62 91 12 02

Courriel : coeurdereseau@reunisaf.com

"60 ANS DE COMBAT"



Simone Veil et Réunisaf : un combat partagé!

Visite très enrichissante à Réunisaf

La réputation de Madame Simone Veil n'est plus à faire. Son combat pour la femme, notamment en ce qui concerne la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G) en 1975 est désormais connu de tous. Comment alors l'inviter à Saint-Louis sans lui présenter l'équipe de Réunisaf, ce réseau qui oeuvre pour l'avenir de la femme et de la mère?

Le 19 mars, la grande dame était donc dans les locaux du réseau où le Dr Lamblin a pu lui présenter les actions de l'association présidée par Patricia Coelys, également directrice du Centre de l'Enfance, Le Flamboyant Jaune.

Nassimah Dindar et Anne Marie Payet qui avait déjà sensibilisé les membres du Sénat sur le Saf étaient également présentes ce jour-là.

Après une présentation générale en présence de la presse, Madame Veil a pu rencontrer les mamans de l'association en toute intimité et ainsi discuter avec elles de leur combat quotidien. Simone Veil a tenu ensuite à exprimer devant tous, son admiration pour ce réseau qui n'existe pas en France Métropolitaine et qui servira certainement de modèle dans un proche avenir.

Réunisaf, fort de son expérience, s'apprête déjà à franchir une nouvelle étape. Grâce à l'aide de la commune de Saint-Louis et du Département de La Réunion, le réseau entend bien s'atteler à la réalisation d'un projet unique et innovant en France : la création d'une structure d'accueil pour les mères et femmes enceintes malades de l'alcool ainsi que leur famille.

La marraine de ce grand projet ne sera autre que Simone Veil.



Coeur de réseau a remis le bracelet zéro alcool à Simone Veil